



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 23 du 21 mars 2025

TEXTE NOMINATIF

Texte 3

DÉCISION N° 2025_D_0230/ARM/EMA/SCA/PFC Paris

portant délégation de signature pour les actes relevant de l'ordonnateur secondaire de la plate-forme commissariat Paris.

Du 13 mars 2025

DÉCISION N° 2025_D_0230/ARM/EMA/SCA/PFC Paris portant délégation de signature pour les actes relevant de l'ordonnateur secondaire de la plate-forme commissariat Paris.

Du 13 mars 2025

NOR A R M E 2 5 5 1 6 3 7 5

Texte(s) abrogé(s) :

↳ [Décision N° 2024_D_0863/ARM/EMA/SCA/PFC Paris du 20 août 2024 portant délégation de signature pour les actes relevant de l'ordonnateur secondaire de la plate-forme commissariat Paris.](#)

Référence de publication :
BOC n°23 du 21/3/2025

Le directeur de la plate-forme commissariat Paris,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (JO n° 262 du 10 novembre 2012, texte n° 6) ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 modifié fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (JO n° 181 du 6 août 2013, texte n° 53) ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2015 modifié portant délégation des pouvoirs d'ordonnateur du ministre de la défense (JO n° 104 du 5 mai 2015, texte n° 4) ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2018 modifié fixant l'assignation des dépenses et des recettes des ordonnateurs secondaires du ministère de la défense (JO n° 298 du 26 décembre 2018, texte n° 54) ;

Vu l'[Instruction N° 2769/ARM/DCSCA/SDDIEJ/BREG du 04 décembre 2024 relative aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement des organismes extérieurs du service du commissariat des armées.](#) ;

Vu l'[Circulaire N° 3704/DEF/SGA/DAF/FFC2 du 26 mai 2015 relative à l'accréditation et l'habilitation des ordonnateurs du ministère de la défense.](#) ;

Vu la décision n° 2567/ARM/SCA du 30 octobre 2023 de prise de fonction du directeur de la plate-forme commissariat Paris (n° III-45/RPAA/DCSCA) (n.i. BO ; n.i. JO),

Décide :

Art. 1^{er}. Délégation est donnée pour signer, au nom du directeur de la plate-forme commissariat Paris, dans la limite de leurs attributions respectives, tout acte relatif aux dépenses, aux recettes et aux opérations de régularisation, notamment tous documents comptables relatifs à l'engagement, à la liquidation et à l'ordonnancement des dépenses et des recettes à :

M. l'attaché d'administration hors classe **Tamarin** Guillaume, directeur adjoint de la plate-forme commissariat Paris ;

M. le commissaire en chef de 2^e classe **Masset** Hervé, chef de la division finances ;

M. le commissaire principal **Cazalle** Patrick, adjoint au chef de la division finances ;

M. le commissaire de 1^{re} classe **Morozov** Stanislav, chef du bureau exécution de la dépense ;

M. l'attaché d'administration de l'État **Despres** Grégoire, adjoint au chef du bureau exécution de la dépense ;

M. le secrétaire administratif de classe exceptionnelle **Coiffier** Grégoire, chef de section au bureau exécution de la dépense ;

Mme l'adjudante-chef **Jeanson** Sandra, cheffe de section au bureau exécution de la dépense ;

Mme l'adjudante-chef **Danican** Annie, cheffe de section au bureau exécution de la dépense ;

M. l'adjutant-chef **Gref** Flavien, chef de section au bureau exécution de la dépense ;

M. le secrétaire administratif de classe normale **Payen** Olivier, chef de section au bureau exécution de la dépense ;

M. le secrétaire administratif de classe supérieure **Fontaine** Jérôme, chef de section au bureau exécution de la dépense ;

M. le secrétaire administratif de classe normale **Gavelle** Jérôme, chef de section au bureau exécution de la dépense ;

Mme l'attachée d'administration de l'État **Maliverney-Duquesne** Maryse, cheffe du bureau affaires transverses ;

Mme la commissaire de 3^e classe **Leite** Angela, adjointe à la cheffe du bureau affaires transverses ;

M. le maître principal **Boutouiller** Ludovic, chef de la section recettes non fiscales ;

Mme la secrétaire administrative de classe exceptionnelle **Berluteau** Sylviane, cheffe de la section exploitation information financière ;

Mme la secrétaire administrative de classe exceptionnelle **Douady** Nathalie, traitante à la section exploitation information financière ;

Mme la second maître **Dieng** Mame-Bineta, traitante à la section exploitation information financière ;

M. le premier maître **Cambier** Guillaume, traitant à la section exploitation information financière.

Art. 2. Délégation est donnée pour signer, au nom du directeur de la plate-forme commissariat Paris, dans la limite de leurs attributions respectives, tout acte relevant des rôles de gestionnaire des engagements juridiques, certificateur de service fait, gestionnaire des demandes de paiement dans le système d'information financière de l'État CHORUS à :

Mme la secrétaire administrative de classe exceptionnelle **Berluteau** Sylviane, cheffe de la section exploitation information financière ;

Mme la secrétaire administrative de classe exceptionnelle **Douady** Nathalie, traitante à la section exploitation information financière ;

Mme la second maître **Dieng** Mame-Bineta, traitante à la section exploitation information financière ;

M. le premier maître **Cambier** Guillaume, traitant à la section exploitation information financière ;

M. l'adjudant **Landreau** Jonathan, chef de la section contrôle interne-assistance ;

Mme l'adjointe administrative **Mosengo** Kalys, traitante au bureau exécution de la dépense ;

Mme l'adjointe administrative **Maupoil** Vaimiti, traitante au bureau exécution de la dépense ;

Mme l'adjointe administrative **Boulemia** Hafida, traitante au bureau exécution de la dépense.

Art. 3. Délégation est donnée pour signer, au nom du directeur de la plate-forme commissariat Paris, dans la limite de leurs attributions respectives, tout acte relevant des rôles de responsable des engagements juridiques, certificateur de service fait, gestionnaire des demandes de paiement dans le système d'information financière de l'État CHORUS à :

Mme l'adjointe administrative principale de 1^{re} classe **Pouliguen** Michèle, traitante au bureau exécution de la dépense ;

M. le sergent-chef **Ghamri** Samy, traitant au bureau exécution de la dépense ;

Mme la secrétaire administrative de classe normale **Garcy** Florence, traitante au bureau exécution de la dépense ;

Mme l'adjudante **Fetiso-Miha** Sabrina, traitante au bureau exécution de la dépense ;

M. le sergent-chef **Fresneau** Alexis, traitant au bureau exécution de la dépense ;

Mme l'adjointe administrative principale de 2^e classe **Vancauwemberg** Pascale, traitante au bureau exécution de la dépense ;

Mme l'adjointe administrative principale de 2^e classe **Radon** Angélique, traitante au bureau exécution de la dépense ;

Mme l'adjointe administrative principale de 1^{re} classe **Célaudoux** Françoise, traitante au bureau exécution de la dépense ;

Mme la sergente-chef **Moncet** Antonetta, traitante au bureau exécution de la dépense ;

Mme l'adjointe administrative principale de 2^e classe **Boubric** Dehbia, traitante au bureau exécution de la dépense ;

Mme l'adjointe administrative principale de 1^{re} classe **Decarreaux** Nathalie, traitante au bureau exécution de la dépense ;

Mme l'adjointe administrative principale de 1^{re} classe **Pamphile** Catherine, traitante au bureau exécution de la dépense ;

M. le sergent-chef **Roger** Kévin, traitant au bureau exécution de la dépense ;

M. l'adjoint administratif principal de 1^{re} classe **Tsing** Lorenzo, traitant au bureau exécution de la dépense ;

Mme l'adjointe administrative **Capron** Cynthia, traitante au bureau exécution de la dépense ;

Mme l'adjointe administrative **Sow Awa**, traitante au bureau exécution de la dépense ;

Mme l'ouvrière d'État **Jacques-André-Coquin Marie-José**, traitante au bureau exécution de la dépense ;

Mme l'adjointe administrative **Attelé Sandrine**, traitante au bureau exécution de la dépense ;

M. le sergent **Voisin Tanguy**, traitant au bureau exécution de la dépense ;

M. le sergent-chef **Hamony Teddy**, traitant au bureau exécution de la dépense ;

Mme la sergente **Brunet Nolwenn**, traitante au bureau exécution de la dépense ;

M. le sergent-chef **Miron Numa**, traitant au bureau exécution de la dépense ;

M. le sergent-chef **Deniau Franck**, traitant au bureau exécution de la dépense ;

Mme l'adjointe administrative **Louagie Audrey**, traitante au bureau exécution de la dépense ;

M. le sergent **Legrand Morgan**, traitant au bureau exécution de la dépense ;

M. l'adjudant **Kouyate Diawoye**, traitant au bureau exécution de la dépense.

Art. 4. Délégation est donnée pour signer, au nom du directeur de la plate-forme commissariat Paris, dans la limite de leurs attributions respectives, tout acte relevant des rôles de gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement dans le système d'information financière de l'État CHORUS à :

M. l'adjudant **Bouchut Adrien**, chef de la section régulation au bureau exécution de la dépense ;

M. l'adjoint administratif **Falempin Benoît**, traitant à la section régulation ;

Mme l'adjointe administrative principale de 2^e classe **Aléo Nathalie**, traitante à la section régulation ;

Mme l'adjointe administrative principale de 1^{re} classe **Audry Maria**, traitante à la section régulation.

Art. 5. Délégation est donnée pour signer, au nom du directeur de la plate-forme commissariat Paris, dans la limite de leurs attributions respectives, tout acte relevant des rôles de responsable des engagements juridiques, certificateur du service fait, gestionnaire et responsable des demandes de paiement dans le système d'information financière de l'État CHORUS à :

M. le commissaire en chef de 2^e classe **Masset Hervé**, chef de la division finances ;

M. le commissaire principal **Cazalle Patrick**, adjoint au chef de la division finances ;

M. le commissaire de 1^{re} classe **Morozov Stanislav**, chef du bureau exécution de la dépense ;

M. l'attaché d'administration de l'État **Despres Grégoire**, adjoint au chef du bureau exécution de la dépense ;

M. le secrétaire administratif de classe exceptionnelle **Coiffier Grégoire**, chef de section au bureau exécution de la dépense ;

Mme l'adjudante-chef **Jeanson Sandra**, cheffe de section au bureau exécution de la dépense ;

Mme l'adjudante-chef **Danican Annie**, cheffe de section au bureau exécution de la dépense ;

M. l'adjudant-chef **Gref Flavien**, chef de section au bureau exécution de la dépense ;

M. le secrétaire administratif de classe normale **Payen Olivier**, chef de section au bureau exécution de la dépense ;

M. le secrétaire administratif de classe supérieure **Fontaine Jérôme**, chef de section au bureau exécution de la dépense ;

M. le secrétaire administratif de classe normale **Gavelle Jérôme**, chef de section au bureau exécution de la dépense ;

Mme l'attachée d'administration de l'État **Maliverney-Duquesne Maryse**, cheffe du bureau affaires transverses ;

Mme la commissaire de 3^e classe **Leite Angela**, adjointe à la cheffe du bureau affaires transverses ;

M. le maître principal **Boutouiller Ludovic**, chef de la section recettes non fiscales.

Art. 6. Délégation est donnée pour signer, au nom du directeur de la plate-forme commissariat Paris, dans la limite de leurs attributions respectives et pour un montant supérieur à un million d'euros, tout acte relevant du rôle de responsable des recettes non fiscales à :

M. le commissaire en chef de 2^e classe **Masset** Hervé, chef de la division finances ;

M. le commissaire principal **Cazalle** Patrick, adjoint au chef de la division finances ;

Mme l'attachée d'administration de l'État **Maliverney-Duquesne** Maryse, cheffe du bureau affaires transverses ;

Mme la commissaire de 3^e classe **Leite** Angela, adjointe à la cheffe du bureau affaires transverses.

Art. 7. Délégation est donnée pour signer, au nom du directeur de la plate-forme commissariat Paris, dans la limite de leurs attributions respectives et pour un montant strictement inférieur à un million d'euros, tout acte relevant du rôle de responsable des recettes non fiscales à M. le maître principal **Boutouiller** Ludovic, chef de la section recettes non fiscales.

Art. 8. Délégation est donnée pour signer, au nom du directeur de la plate-forme commissariat Paris, dans la limite de leurs attributions respectives, tout acte relevant du rôle de gestionnaire des recettes non fiscales dans le système d'information financière de l'État CHORUS à :

Mme la sergente **Tresfield** Maëva, traitante à la section recettes non fiscales ;

Mme l'adjointe administrative **Attali** Jennyfere, traitante à la section recettes non fiscales.

Art. 9. Délégation est donnée pour signer, au nom du directeur de la plate-forme commissariat Paris, dans la limite de leurs attributions respectives, tout acte relevant du rôle de responsable de la comptabilité auxiliaire des immobilisations dans le système d'information financière de l'État CHORUS à :

M. le commissaire en chef de 2^e classe **Masset** Hervé, chef de la division finances ;

M. le commissaire principal **Cazalle** Patrick, adjoint au chef de la division finances ;

M. le commissaire de 1^{re} classe **Morozov** Stanislav, chef du bureau exécution de la dépense ;

M. l'attaché d'administration de l'État **Despres** Grégoire, adjoint au chef du bureau exécution de la dépense ;

M. le secrétaire administratif de classe supérieure **Fontaine** Jérôme, chef de section au bureau exécution de la dépense ;

M. le sergent-chef **Roger** Kévin, traitant au bureau exécution de la dépense .

Art. 10. Délégation est donnée afin de mettre en application le tableau relatif aux habilitations à effectuer des transactions dans le système d'information financière de l'État CHORUS à :

M. le commissaire en chef de 2^e classe **Masset** Hervé, chef de la division finances ;

M. le commissaire principal **Cazalle** Patrick, adjoint au chef de la division finances.

Art. 11. Délégation est donnée à M. le commissaire en chef de 2^e classe **Masset** Hervé, chef de la division finances après accréditation auprès du comptable public, de tenir à jour les droits à référence et de les présenter à tout contrôle en cohérence avec la présente décision de délégation de signature.

Art. 12. Le directeur de la plate-forme commissariat Paris délègue à Monsieur l'attaché d'administration hors classe **Tamarin** Guillaume, directeur adjoint de la plate-forme commissariat Paris, la signature de tout document concernant le contrat de partenariat pour le financement, la conception, la construction et/ou la réhabilitation, l'exploitation et la maintenance du centre national des sports de la défense (CNSD) de Fontainebleau (contrat n° 2011-025-11-02-008-00-00).

Tout mouvement dans le système d'information financière de l'État CHORUS concernant ce contrat de partenariat doit faire l'objet d'une autorisation préalable du directeur ou du directeur adjoint.

Hormis cette délégation, le directeur de la plate-forme commissariat Paris ne consent aucune autre délégation concernant ce contrat.

Art. 13. La décision n° 2024_D_0863/ARM/EMA/SCA/PFC Paris du 20 août 2024 portant délégation de signature pour les actes relevant de l'ordonnateur secondaire de la plate-forme commissariat Paris est abrogée.

Art. 14. La présente décision sera publiée au registre de publicité des actes administratifs de la plate-forme commissariat Paris et au *Bulletin officiel des armées*.

*Le commissaire en chef de 1^{re} classe,
directeur de la plate-forme commissariat Paris,*

Sébastien VICTORIA.